

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 12 avril 2021, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

33, chemin du Bocage (lot 5 134 764 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- la construction d'un garage incorporé au bâtiment principal à une distance de 0.84 mètre de la ligne latérale gauche alors que la grille des usages et des spécifications du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone de villégiature VA 14 prescrit une marge latérale minimale de 2 mètres.

Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 9 avril 2021, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :
urbanisme@adstock.ca

par courrier :
À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 23 mars 2021.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin

